



**Synthèse publique du rapport d'audit du
mardi 09 juin 2026**

**Prévention des pertes de Granulés
Plastiques Industriels (GPI)**

1. Objet

Cette synthèse présente les principaux résultats de l'audit réalisé afin d'évaluer les mesures mises en œuvre pour prévenir les pertes de granulés plastiques industriels (GPI) et limiter leur dispersion dans l'environnement.

2. Contexte réglementaire

L'audit est réalisé conformément aux exigences applicables du Code de l'environnement relatives à la prévention des pertes de GPI. Cette publication constitue une synthèse destinée à l'information du public.

3. Périmètre de l'audit

Le périmètre couvre les activités impliquant des GPI sur le site :

- Zone de déchargement et de stockage
- Zone de stockage
- Zone benne à déchet
- Centrale matières
- Production

4. Méthodologie

L'évaluation repose sur une visite de terrain, l'examen documentaire, des entretiens avec le personnel et la vérification des dispositifs de prévention.

5. Principaux constats

Les thèmes suivants ont été évalués:

Thème	Conclusion
Zones à risques	Conforme
Emballage pour stockage	Conforme
Epandage accidentel	Conforme
Bassins de rétention	Conforme
Equipements et dispositifs	Conforme
Formation et sensibilisation	Conforme
Contrôle interne	Conforme
Dispositifs de confinement	Conforme
Communication	Conforme

6. Conclusion

L'audit conclut que le site est conforme aux exigences réglementaires applicables.

La société est très impliquée dans la maîtrise et la diminution de son impact environnement. Le site est très propre. Les risques de déversement sont faibles et limités en quantité.

Cette synthèse est destinée au public. Le rapport d'audit détaillé est conservé par l'entreprise.